



EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE

Commission permanente du **5 juillet 2021**

Décision n° **CP-2021-0678**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Pôle Pixel pour l'année 2021

service : Délégation Développement responsable - Direction innovation et action économique

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Baume

Président : Monsieur Bruno Bernard

Date de convocation de la Commission permanente : vendredi 18 juin 2021

Secrétaire élu : Madame Nathalie Dehan

Affiché le : mardi 6 juillet 2021

Présents : M. Bernard, Mmes Baume, Vessiller, M. Payre, Mme Picard, M. Kohlhaas, Mme Geoffroy, M. Van Styvendael, Mme Vacher, M. Artigny, Mme Khelifi, M. Athanaze, Mme Moreira, M. Bagnon, Mme Groperrin, M. Camus, Mme Hemain, M. Longueval, Mme Boffet, M. Blanchard, Mme Petiot, M. Guelpa-Bonaro, Mme Dromain, MM. Ben Itah, Badouard, Mme Brunel Vieira, M. Marion, Mme Runel, M. Debû, Mme Fréty, M. Ray, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, Mme Brossaud, M. Boumertit, Mme Dehan, M. Bub, Mme Collin, M. Cochet, Mme Sarselli, MM. Gascon, Vincendet, Mme Pouzergue, M. Charmot, Mme Croizier, M. Bréaud, Mme Nachury, M. Buffet, Mme Crespy, M. Seguin, Mme Corsale, MM. Lassagne, Kimelfeld, Mme Picot, M. Da Passano, Mme Panassier, MM. Kabalo, Grivel, Vincent, Mme Fournillon, M. Pelaez, Mme Sibeud, M. Geourjon, Mme Frier.

Absents excusés : Mmes Fautra (pouvoir à M. Cochet), Asti-Lapperrière (pouvoir à M. Grivel).

Commission permanente du 5 juillet 2021**Décision n° CP-2021-0678**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Pôle Pixel pour l'année 2021**

service : Délégation Développement responsable - Direction innovation et action économique

La Commission permanente,

Vu le projet de décision du 16 juin 2021, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil, par délibération n° 2020-0125 du 27 juillet 2020, a délégué une partie de ses attributions à la Commission permanente, à l'exception de celles visées aux articles L 3631-6, L 3312-1 à L 3312-3 et L 1612-12 à L 1612-15 et L 3633-2 du code général des collectivités territoriales.

I - Contexte

L'association Pôle Pixel a été créée en juillet 2015 pour favoriser le développement et l'innovation des entreprises du secteur des industries culturelles et créatives.

Le Pôle Pixel rassemble plus d'une centaine d'entreprises, soit environ 500 salariés, autour d'une démarche ambitieuse d'innovation, de synergie et de fertilisation croisée sur le territoire. A l'échelle locale, il s'inscrit, dans le projet de développement urbain du quartier Grandclément de Villeurbanne (en proximité immédiate de quartiers prioritaires de la ville) ainsi que dans la stratégie de développement économique et culturel du territoire de la Métropole lyonnaise. Fort de ses 19 ans d'existence, le Pôle Pixel est l'un des 5 pôles régionaux d'excellence de la filière des industries culturelles et lieux de fabrique de l'image, fonctionnant en réseau avec CITIA, basé à Annecy, La Cartoucherie de Bourg lès Valence, Lussas en Ardèche, Sauve qui peut/Le Damier à Clermont Ferrand et Game Only à Lyon et Auvergne-Rhône-Alpes Cinéma. Ensemble, ils portent le pilotage du cluster Auvergne-Rhône-Alpes in motion (AIM).

L'association s'oriente aujourd'hui vers un nouveau projet de développement, dans une logique de tiers-lieu fédérateur de la filière, et ouvert au public. Ce projet repose sur la mise en œuvre d'un programme d'actions, en faveur du développement des différents réseaux et communautés des secteurs de l'image, et des industries créatives en lien avec ces secteurs (arts numériques, jeu vidéo, FabLaging, etc.).

Il s'appuie sur les espaces, compétences et outils présents sur le Pôle Pixel (LabLab, école, usine collaborative, etc.) et, en particulier, sur la redéfinition du Studio 24 comme lieu totem d'un projet collaboratif faisant appel aux acteurs présents sur le Pôle, ainsi qu'aux partenaires extérieurs de l'association, permettant ainsi l'ouverture du Pôle aux publics dans un but de découverte, de sensibilisation et d'accompagnement autour des métiers de ces secteurs, d'éducation à l'image et au numérique, et de valorisation des projets produits sur le territoire.

Par délibération du Conseil n° 2020-0250 du 14 décembre 2020, la Métropole de Lyon a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 70 000 € au profit de l'association Pôle Pixel.

L'association Pôle Pixel sollicite le soutien financier de la Métropole pour son programme d'actions 2021.

II - Objectifs

L'association Pôle Pixel a pour objet l'accompagnement des professionnels, en vue du développement durable des filières de l'image sur la Métropole et, plus largement, en Auvergne-Rhône-Alpes.

Ces missions se déclinent autour de 2 grands champs d'actions :

- d'une part, proposer aux acteurs des filières de l'image sur le territoire un espace de vitrine, de recherche et de professionnalisation unique sur le territoire :

. accompagner les acteurs de la filière dans une démarche de formation, d'aide à la structuration, de recherche et développement, d'appropriation de nouveaux outils et de veille permanente autour des innovations du secteur,

. promouvoir et faire rayonner les productions de cet écosystème à l'échelle locale, nationale et internationale, afin d'accroître l'attractivité et la visibilité des acteurs et de leur territoire,

. assurer une fonction moteur dans le démarchage de nouvelles opportunités de projets et de marchés pour les acteurs de la filière par le biais d'un travail de prospective et de mise en relation avec des acteurs de filières connexes (spectacle vivant, industries créatives, jeux vidéo, etc.) ou de secteurs divers (tourisme, santé, numérique, etc.) ;

- d'autre part, mettre en oeuvre une véritable démarche de médiation et d'ouverture aux publics permettant :

. la diffusion des contenus artistiques produits sur le territoire,

. la sensibilisation et l'accompagnement des jeunes autour des pratiques artistiques et des métiers des filières de l'image et des industries créatives,

. un ancrage culturel identifié dans le paysage villeurbain ainsi que dans l'animation du quartier Grandclément et des quartiers voisins (notamment les quartiers Monod, les Buers et Bel-air les Brosses, des quartiers politique de la ville -QPV- en proximité immédiate).

III - Programme d'actions pour l'année 2021 et plan de financement prévisionnel

1° - Les parcours

Il s'agit d'un volet d'accompagnement qui s'est appuyé à la fois sur les échanges avec les résidents actuels du Pôle Pixel, les partenaires de l'association tels que Pôle emploi Scène et image, Auvergne-Rhône-Alpes Cinéma, l'Assurance formation des activités du spectacle (AFDAS), le Damier, les écoles Factory, Ciné fabrique et Gaming campus, et enfin, sur les conclusions du Forum du Cinéma lyonnais qui s'est tenu en septembre 2019 à l'initiative de jeunes professionnels émergents, regroupant plus de 250 intermittents, scénaristes, producteurs, étudiants, diffuseurs et professeurs.

Objectifs :

- formaliser un "espace ressources" clair et identifié permettant à tout professionnel de se renseigner sur les dispositifs d'accompagnement existants sur le territoire (métropolitain et régional), les acteurs-clés, les lieux ressources et les événements,

- assurer des permanences d'accueil permettant de recueillir les besoins de ces professionnels et de les guider vers les bons dispositifs et interlocuteurs,

- structurer une offre mêlant conseils, parrainage, formation, offre d'hébergement adaptée ainsi qu'un espace fédérateur de création et d'accueil d'événements professionnels.

Ce programme s'inscrit dans un plan de soutien aux industries créatives, avec le soutien du ministère de la Culture (direction générale des médias et des industries culturelles -DGMIC-), de la Métropole et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Les partenaires impliqués sont : Auvergne-Rhône-Alpes Cinéma, Pierre Poizat de l'incubateur manufactory (Université Lyon III), le Laba, Sylk, l'Office, les pôles régionaux partenaires (CITIA à Annecy, la Cartoucherie à Annecy, le Village documentaire à Lussas et Le Damier à Clermont Ferrand), l'association AADN (volet d'accompagnement Pôlette co-porté par Formassimo), et Pôle emploi Scène et image.

Le Pôle Pixel tisse également des liens de partenariats avec les programmes portés par Hôtel 71 et Game Only afin de favoriser la circulation des publics cibles sur certains événements et modules proposés par ces partenaires.

Les parcours de Pixel se traduiront par de la pré-incubation ayant pour objectifs la professionnalisation et la sécurisation des parcours de professionnels intermittents ou indépendants, la création d'entreprises culturelles, et le développement du chiffre d'affaires d'entreprises existantes.

Les professionnels pourront être ensuite redirigés vers les incubateurs existants et en cours de création.

2° - Les temps forts 2021

Le cycle d'accompagnement des professionnels des arts et cultures numériques en Auvergne-Rhône-Alpes s'adresse en particulier aux porteurs de projets artistiques, en phase d'écriture, de recherche ou de production et souhaitant déposer un dossier au SCAN en 2021 ou 2022.

Organisé en partenariat avec le pôle de compétences Pôlette, porté par AADN et Formassimo, il s'organise en 2 temps :

- une journée professionnelle organisée au mois d'avril durant laquelle sont prévus une matinée de présentation du dispositif SCAN et de témoignages des lauréats des années précédentes,
- une répartition des participants durant l'après-midi dans des ateliers thématiques avec : "spectacle vivant, interactivité et immersif" animé par le Théâtre nouvelle génération (TNG), "Renforcer son cadre de production" animé par AADN et Crossed Lab, "Produire de la réalité virtuelle" avec Emmanuel Bernard d'Albyon, "Comment construire son argumentaire technique/R et D" avec Célia Bonnet-Ligeon de la Ville de Bron, et un atelier regroupant les structures d'accompagnement ainsi que les chargés de missions de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et de la Région pour un échange autour du périmètre et des critères du dispositif SCAN,
- des temps de rencontres individuelles à la demande des porteurs de projets, sous forme de rendez-vous parrainage/mentoring pour leur donner un regard extérieur sur leur projet en amont du dépôt de dossier,
- Forum du cinéma de Lyon les 2-3 juin 2021 : porté par l'association éponyme et regroupant des producteurs, des techniciens, des comédiens, des réalisateurs et des scénaristes du bassin de vie lyonnais, cet événement a pour objectif de créer un rendez-vous annuel permettant aux professionnels émergents et confirmés d'échanger autour de leurs enjeux respectifs. Véritable temps fort de l'écosystème local, le Forum rassemble des initiatives régionales et nationales afin de créer de la collaboration, inciter la réflexion sur les pratiques et les dispositifs existants et faire remonter les besoins d'accompagnement des professionnels du secteur.

Le Pôle Pixel accompagne le Forum du Cinéma de Lyon dans le cadre des parcours de Pixel et accueillera l'événement les 2 et 3 juin 2021. La veille, un salon des prestataires techniques sera également organisé au Pôle Pixel.

3° - Animation du réseau AIM

Le Pôle Pixel est membre fondateur du cluster AIM, dont le pilotage est assuré par les 5 pôles d'excellence et 3 acteurs-clés structurants : CITIA basé à Annecy, La Cartoucherie de Bourg lès Valence, Lussas en Ardèche, Sauve qui peut/Le Damier à Clermont Ferrand, le Pôle Pixel et Game Only à Lyon et Auvergne-Rhône-Alpes Cinéma.

L'AIM a vocation à accompagner le développement de projets fabriqués, conçus, pensés, développés, en région, à mettre en réseau les pôles d'excellence de l'image dans leur accompagnement des professionnels, à proposer une offre de services dédiée aux professionnels, et à accompagner la filière dans les grandes rencontres nationales et internationales.

En attendant qu'une équipe dédiée soit constituée au sein de l'association d'AIM, le Pôle Pixel en assure la gestion administrative et financière, anime la démarche collective et les instances de gouvernance regroupant les pôles et membres fondateurs et porte la réalisation des actions ciblées sur la filière Image.

Par ailleurs, le Pôle Pixel lancera le projet Futur@Cinéma/avril, qui a pour objectif de réhabiliter le cinéma en salle dans les pratiques culturelles des jeunes et d'installer une dynamique collective d'innovation entre indépendants. En avril 2021 sera lancé le challenge national Futur@Cinéma, un concours durant lequel des porteurs de projets et des entrepreneurs s'unissent aux professionnels du cinéma pour inventer et développer un projet innovant pour les salles, les films et leurs spectateurs.

À la suite d'un appel à projet national, une trentaine de candidates et candidats sera retenue pour former des équipes et imaginer des projets sur 9 mois. Un prix sera remis lors du sommet des Arcs en décembre 2021.

Le Pôle Pixel accueillera l'événement de lancement prévu sur 2 jours : une journée de présentation et création des équipes et une journée de défis technologiques et d'idéation. Dans le cadre du réseau AIM, la seconde journée sera organisée au campus digital.

4° - Ouverture du Studio 24

Le Studio 24 a la particularité d'être à la fois un studio de tournage et un établissement recevant du public (ERP) avec un gradin de 400 places pouvant accueillir du spectacle vivant aussi bien que des ateliers, des projections, des résidences et des expositions.

Il s'agit du lieu emblématique et historique du Pôle. Sa transformation, phasée sur 3 ans, aboutira à la requalification de cet espace en un lieu à la pointe de l'innovation, fédérant les professionnels du territoire dans une démarche de création et d'expérimentation autour de l'image et du numérique, permettant la rencontre avec les publics et la mise en avant des projets produits sur le territoire.

Accueillir en résidence, tester de nouvelles technologies (réalité virtuelle, réalité mixte, etc.) et prototyper des projets, échanger autour de projets en cours, montrer les toutes dernières réalisations, vivre des expériences virtuelles inédites, se retrouver pour un café, etc., sont quelques-uns des usages que l'association souhaite développer dans le Studio 24.

La requalification de cet espace est portée dans une logique de lieu-outil rassemblant à la fois un outil de création et de rencontre pour les professionnels, et un lieu de programmation ouvert aux publics.

Les différentes séances de travail de l'association Pôle Pixel avec la Ville de Villeurbanne, la Métropole et Auvergne-Rhône-Alpes Cinéma ont permis d'aboutir à une entrée dans les lieux de l'association au 1^{er} janvier 2021.

Le Studio 24 vient compléter la chaîne de valeur et la boîte à outils présente sur le Pôle afin de répondre aux différentes étapes de développement des entreprises et tailles de projets. A ce titre, la direction de la culture de la Métropole apporte un soutien financier à hauteur de 40 000 €.

La valeur ajoutée du Studio 24 réside dans sa démarche collaborative, avec pour objectifs :

- d'accompagner la création et la diffusion artistique dans les filières de l'image, du jeu vidéo et des arts numériques;
- de jouer un rôle de laboratoire d'innovation et de vitrine des entreprises du territoire (dont les projets portent un enjeu d'innovation fort et répliquable (cela a été le cas, par exemple, du Dansathon organisé avec la Maison de la Danse en octobre 2018),
- d'ouvrir le Pôle Pixel régulièrement aux publics dans une démarche de valorisation des productions, et ainsi, en concertation avec les services de la ville, accompagner le renouvellement du quartier ainsi que le développement de son attractivité (quartier plus familial, plus animé et plus sécurisé).

Budget prévisionnel 2021

Dépenses	Montant (en €)	Recettes - Subventions	Montant (en €)
fonctionnement	33 418	subventions publiques	383 847
salaires et charges	186 178	<i>Métropole/développement économique</i>	70 000
communication	26 456	<i>Métropole/culture</i>	40 000
programmation accompagnement - Studio	113 348	<i>Ville de Villeurbanne</i>	9 000
programmation grand public	188 439	<i>État (DRAC)</i>	54 847
volet immobilier	129 710	<i>fonds social européen (FSE) fonds européen de développement régional (FEDER)</i>	20 000
charges immobilières	89 047	<i>DGMIC</i>	20 000
loyer Studio 24	181 280	<i>Région Auvergne-Rhône-Alpes</i>	90 000
		aide à l'emploi/chômage partiel	4 000
		prestations immobilières	236 645

Dépenses	Montant (en €)	Recettes - Subventions	Montant (en €)
		ventes et prestations diverses	317 384
		partenariats privés	6 000
Total	947 876	Total	947 876

Il est donc proposé à la Commission permanente de procéder à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant total de 70 000 € au profit l'association Pôle Pixel pour son programme d'actions 2021 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DECIDE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement, pour l'année 2021, d'un montant total de 70 000 € au profit de l'association Pôle Pixel au titre de son programme d'actions 2021,

b) - la convention à passer entre la Métropole et l'association Pôle Pixel définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** le Président de la Métropole à signer ladite convention et prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente décision.

3° - **La dépense** de fonctionnement en résultant, soit 70 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2021 - chapitre 65 - opération n° 0P02O2626.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 6 juillet 2021.